



Novembre  
2022

# Catalogue de formation

## Compostage de proximité

Référent·e de site, Guide composteur·rice, Maître composteur·rice



Certification de notre organisme de formation :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certification qualité délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

formation@organeo.com  
09 72 01 00 05

En partenariat avec



L'école du compost

Biodéchets  
Prévention-Gestion de proximité

Avec le soutien de



# Présentation

**OrgaNeo**, en partenariat avec la **SCOP Eisenia** et l'**association Ecole du Compost**, adhère à la charte de gestion de proximité des biodéchets. Nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins et conformes au **référentiel Acteurs-Formations du Réseau Compost Citoyen** soutenu par l'ADEME.

Pour la parfaite compréhension des sujets traités, nos techniques d'animations privilégient les **travaux pratiques, le partage d'expériences et l'échange** entre les formateur·rice·s et les participant·e·s. Que ce soit pour la théorie ou la mise en pratique, nos formations sont toujours **dispensées sur des sites de compostage en activité** qui permettent d'illustrer nos enseignements à partir d'exemples concrets.

## Notre équipe de formateur·rice·s



### Hélène FENIOUX, chargée de projets compostage chez OrgaNeo

Je pilote les missions compostage de proximité et lutte contre le gaspillage alimentaire en Ile-de-France pour lesquelles j'assure la coordination des interventions et des partenaires d'OrgaNeo. J'anime les formations de référent·e de site de compostage.



### Alan LE JELOUX , co-fondateur d'OrgaNeo

Associé co-fondateur d'OrgaNeo, formateur et maître composteur (diplômé du Comité Jean Pain), j'ai une expérience de plus de 10 ans dans l'accompagnement des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets auprès des collectivités territoriales et des entreprises.



### Lucie WILLEMOT, chargée de projets compostage chez OrgaNeo

J'accompagne les partenaires d'Organeo en assurant la coordination des missions de compostage de proximité en région Ile-de-France. J'anime des formations de référent.e de site de compostage et des ateliers pédagogiques sur le compostage.



### Hermann MOLONGO, coordonnateur de l'Association Saint-Martin de Porres

Spécialiste de l'ingénierie de formation pour adultes et la coordination des structures associatives, formateur de référent de site et de guide Composteur depuis 2017, pour les sessions organisées aux Antilles (Guadeloupe / Martinique).



### Yvon PRADIER, co-fondateur de l'Ecole du Compost

Depuis toujours passionné par la nature, j'ai pu allier depuis 5 ans mes passions pour la communication, la nature avec un métier riche et complet qu'est l'exercice de maître composteur. Avec l'Ecole du Compost, j'encadre de nombreux projets de compostage partagé, de lombricompostage et de toilettes sèches.



### Benoît WULVERYCK, formateur indépendant

Depuis 2008, actif dans le montage de jardins et de sites de compostage partagés comme bénévole puis comme professionnel. Passionné par le cycle du vivant, la magie des sols et l'alchimie du compost, transmetteur de compréhension et de recherche de solutions partagées.



### Francis COLIN, co-fondateur d'Eisenia SCOP

Formateur depuis 2009, je co-anime les formations avec OrgaNeo et l'école du Compost depuis 2014.

# Nos parcours de formation



## Référent·e de site

Les référent·e·s de site (RS) sont des personnes relais d'une aire de compostage partagée (en résidence, dans un quartier etc.) ou en établissement (école, collège, EHPAD). Elles/Ils informent les participant·e·s des règles de fonctionnement du site et assurent le suivi des opérations de compostage.



## Guide composteur·rice

Les guides composteur·rice·s (GC) sont des ambassadeur·rice·s de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, qui maîtrisent les principes fondamentaux du compostage. Leur rôle est d'informer et de sensibiliser différents publics dans le cadre d'opérations de prévention et de gestion des biodéchets. Elles/Ils mobilisent et accompagnent les référent·e·s et les usager·ère·s des sites de compostage de proximité.



## Maître composteur·rice

Les maîtres composteur·rice·s (MC) sont des professionnel·le·s, référent·e·s technique et animateur·rice·s de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets. Elles/Ils coordonnent et mettent en place des opérations de compostage domestique, de compostage partagé et de compostage autonome en établissement. Elles/Ils animent et forment les relais mobilisés sur leur territoire.

## Blocs de compétences et passerelles

Nos formations sont découpées en modules correspondant à des blocs de compétences. Chaque module fait l'objet d'une **attestation de fin de parcours**. Ainsi, si vous êtes contraint·e d'arrêter l'une de nos formations en cours de route, vous pouvez la reprendre ultérieurement. Les modules de base guide composteur·rice doivent être validés pour suivre les modules de spécialisation de la même formation. Par ailleurs, tous les modules de formation guide composteur·rice doivent être validés pour suivre la formation maître composteur·rice.

## Nos stagiaires en parlent

« J'ai appris beaucoup de choses que je vais mettre en application. » Patrick S.

« Le sujet est maîtrisé et très bien expliqué avec des temps de pratique. » Sophie R.

« Alan, Yvon et Benoît connaissent parfaitement leur sujet et sont très pédagogues. J'ai beaucoup apprécié le fait que l'on puisse avoir accès à des connaissances très techniques. Je salue également la bienveillance de chacun d'eux dans la transmission de leur expérience. » Antoine D.

« Intervenants passionnés par leur sujet et qui savent transmettre. » Nathalie F.

« Bonne formation, bonne ambiance. » Bertrand M.

**9,2/10**

C'est la **note moyenne attribuée par nos stagiaires en 2021** à nos sessions de formation à la prévention-gestion de proximité des biodéchets.

## Nos formations en images



# Référent·e de site



Formation présentielle – Intra. 5 à 15 personnes

1 à 1,5 jours selon la spécialisation choisie (soit 7 à 10,5 heures)



## Public

Habitant·e·s· bénévoles, salarié·e·s d'entreprise (restauration collective, paysage...), gardien·ne·s d'immeuble



## Pré-requis

- ✓ Maîtriser les savoirs de base en français (à l'oral et à l'écrit)



## Objectifs

- ✓ Connaître différentes solutions de prévention et pratiquer les techniques de compostage
- ✓ Expliquer les consignes d'utilisation d'une installation de compostage partagé ou autonome en établissement
- ✓ Diagnostiquer le fonctionnement d'une installation et contribuer à son suivi
- ✓ Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation



## Méthodes pédagogiques

- ✓ Accueil dans une salle dédiée à la formation
- ✓ Documents supports de formation projetés
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Mise en pratique
- ✓ Mise à disposition de documents supports suite à la formation



## Suivi et évaluations

- ✓ Feuille de présence
- ✓ Questions orales ou écrites (QCM) et mises en situation pour évaluer les connaissances acquises
- ✓ Formulaire de satisfaction vis-à-vis de la formation



## Tarifs - Intra

½ journée : 500 € HT (hors frais de déplacement / hébergement de l'intervenant·e)

1 journée : 950 € HT (hors frais de déplacement / hébergement de l'intervenant·e)



## Modalités et délais d'accès

Vous souhaitez former des référent·e·s de site ?

Contactez-nous : [formation@organeo.com](mailto:formation@organeo.com)

Nous traitons vos demandes sous 10 jours ouvrés.

# Référent·e de site

## PROGRAMME

**Unité de formation RS1 : 0,5 jour**

**Exercer la fonction de référent·e de site : les fondamentaux**



**RS1-1 : Enjeux, biologie et principes physico-chimiques, techniques de compostage**

- Les enjeux du compostage
- Les principes du compostage
- Le matériel
- Comment composter ?

**RS1-2 : Gestion et entretien d'un composteur, intérêts et conseils d'utilisation du compost**

- Le mélange
- Les différents types de déchets
- Gestion et entretien
- Utilisations

**Unité de formation complémentaire : 0,5 à 1 jour**

**Module de spécialisation**



**La formation de référent·e de site est à compléter avec l'un des modules de spécialisation du parcours guide composteur·rice (voir pages 10 et 11) :**

- GC21 : Gestion intégrée des déchets verts
- GC22 : Compostage partagé
- GC23 : Compostage en établissement
- GC24 : Lombricompostage (ou vermicompostage)
- GC25 : Compostage de toilettes sèches





# Guide composteur·rice

Formation présentielle – Inter. ou Intra. 5 à 15 personnes

Parcours complet certifiant : 6 jours (soit 42 heures)



## Public

Particuliers, salarié·e·s du privé et du secteur associatif, paysagistes, agents de collectivités, élu·e·s



## Pré-requis

- ✓ Compréhension de la langue française et facilités d'expression écrites et orales
- ✓ Ouverture d'esprit, adaptabilité
- ✓ Accès à et maîtrise des outils informatiques basiques (traitement de texte, email, navigation internet, etc.)
- ✓ Capacité à manier des outils de jardinage et à faire de la manutention légère



## Objectifs

- ✓ Connaître les enjeux du compostage et maîtriser ses principes fondamentaux
- ✓ Identifier les acteurs de la collecte et du traitement des déchets
- ✓ Définir les principes de la gestion au naturel des jardins et des espaces verts
- ✓ Savoir informer et communiquer de façon pédagogique en fonction du public
- ✓ Se spécialiser, approfondir et renforcer ses aptitudes en compostage domestique, partagé et en établissement



## Méthodes pédagogiques

- ✓ Accueil dans une salle dédiée à la formation
- ✓ Documents supports de formation projetés
- ✓ Exposés théoriques et mises en pratique
- ✓ Mise à disposition en ligne des documents supports suite à la formation
- ✓ Accès à un espace personnel de formation en ligne



## Suivi et évaluations

- ✓ Feuille de présence
- ✓ Mises en situation
- ✓ Evaluation des acquis à l'issue de la formation : questions orales et études de cas
- ✓ Formulaire de satisfaction vis-à-vis de la formation
- ✓ Remise d'une attestation de parcours mentionnant les modules suivis



## Certification

Selon les modalités de la certification enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6115 :

- ✓ Épreuve écrite sous forme de devoir sur table de 30 minutes en fin de session
- ✓ Épreuve écrite sous forme de portfolio (modalités présentées le dernier jour de la session)
- ✓ Épreuve orale sous forme d'entretien à distance avec le jury de 15 minutes (modalités présentées le dernier jour de la session)



## Tarifs

### Session INTER - Formation avec certification – 6 jours

Repas du midi inclus, hors hébergement

- ✓ Prise en charge : 2040 € TTC/personne + 150 € TTC/personne pour les frais d'examen
- ✓ CPF ou pôle emploi : 1890 € TTC/personne incluant les frais d'examen
- ✓ Autofinancement : 720 € TTC/personne + 150 € TTC pour les frais d'examen

Début 2023



Les formations certifiantes sont éligibles au CPF. Pour ce mode de financement, selon les conditions générales d'utilisation de la plateforme, le dossier doit être soumis sur MonCompteFormation au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

### Formation sans certification – 2,5 à 5,5 jours

Session INTER - Repas du midi inclus, hors hébergement

- ✓ Prise en charge : 340 € TTC/personne/jour
- ✓ Autofinancement : 120 € TTC/personne/jour

Seules les formations certifiantes sont éligibles au CPF ou à une prise en charge pôle emploi. Cette condition peut également être appliquée pour d'autres modes de prise en charge, chaque dossier sera étudié au cas par cas.

### Session INTRA

- ✓ 950 € TTC/jour (hors frais de déplacement et hébergement de l'intervenant·e)
- ✓ Si vous souhaitez organiser une formation certifiante, des frais d'examen sont à prévoir en supplément à hauteur de 150 € TTC/personne



## Modalités et délais d'accès

Retrouvez le planning de nos sessions et faites votre pré-inscription sur le [site du Réseau Compost Citoyen](#) dont nous sommes adhérents.

Réseau  
Compost  
Citoyen



Après votre préinscription, nous reprendrons contact avec vous pour préparer le dossier d'inscription correspondant à vos attentes et votre mode de financement.

Vous souhaitez organiser une session Intra ? Contactez-nous : [formation@organeo.com](mailto:formation@organeo.com)

Votre inscription sera validée sous 10 jours ouvrés en moyenne. En cas de prise en charge de votre formation par un organisme financeur, un délai supplémentaire de traitement de votre dossier est à prévoir. Ce délai peut être variable en fonction de l'organisme financeur.

# Guide composteur·rice

## RS6115 - Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

### Compétences d'un·e professionnel·le certifié·e

**C1** – Présenter les différents procédés techniques indispensables au bon fonctionnement des équipements de PGprox pour assurer le démarrage, la prise en main et la mise en œuvre, dans le but de conseiller les usagers.

**C2** – Réaliser auprès de différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers) des démonstrations et travaux pratiques dans le but de montrer les gestes et actions indispensables au bon fonctionnement d'un équipement de PGprox en s'appuyant sur une animation construite.

**C3** – Argumenter auprès du grand public en prenant en compte la diversité des publics, y compris les personnes en situation de handicap, afin de démontrer l'utilité de la PGprox en utilisant des supports existants.

**C4** – Identifier les fonctions et le rôle des relais de terrain bénévoles et salariés dans le dispositif global de PGprox afin de se situer dans le maillage existant.

### Débouchés et activités professionnelles

Une personne qui dispose des compétences « guide composteur·rice » **accompagne et sensibilise à la pratique de la PGprox sur le territoire**. C'est un·e ambassadeur·rice de la prévention et gestion des biodéchets ménagers et assimilés. En étroite collaboration avec une personne certifiée “Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire”, il/elle **accompagne** les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteur·rice·s du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une ou plusieurs communes. Il/Elle **contribue au travail de réseau** en identifiant les acteur·rice·s locaux à mobiliser. Son implication permet de **favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur son territoire**.

A l'heure actuelle, les professionnel·le·s en activité qui disposent de ces compétences sont des **agents de collectivités à compétence déchets**, devant connaître, pratiquer et accompagner les actions de compostage de proximité, et de gestion intégrée des déchets verts.

Ce sont également, souvent en lien avec les collectivités, des **salarié·e·s de structures de l'économie sociale et solidaire**, des **entrepreneurs·euses** développant ces mêmes pratiques, ou encore dans une moindre mesure, des **salarié·e·s d'entreprises du paysage**.

Dans le cadre de ses missions au niveau des opérations de PGprox, la personne exerçant les compétences de la certification “Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire” devra être en mesure d'exercer ces différentes activités :

- Mobilisation de relais de terrain ;
- Information du grand public, animation de réunions publiques, de stands, visite d'installations, démonstrations de pratiques ;
- Sensibilisation de publics scolaires ;
- Installation des équipements, accompagnement et conseil aux usagers ;
- Suivi des opérations à l'échelle locale et remontée d'informations et de besoins à la personne exerçant les compétences de la certification “Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire”.

# Guide composteur·rice

## PROGRAMME

### Base commune – GC1, Les fondamentaux du compostage : 2 jours



#### GC11 : Principes techniques et pratiques du compostage (1 jour)

- Enjeux de la gestion de proximité des déchets de cuisine et du jardin
- Catégories de biodéchets et caractéristiques
- Définition et intérêt du compostage
- Biologie et principes physico-chimiques
- Techniques de compostage et matériel
- Gestion et entretien du composteur



#### GC12 : Informer les différents publics (0,5 jour)

- Principes de la communication appliqués au compostage de proximité
- Arguments pour convaincre les collectivités, les habitant·e·s, les entreprises
- Elaboration de supports de communication, outils et signalétique
- Mises en situation : ateliers et jeux de rôle



#### GC13 : Rôle et missions du guide composteur·rice (0,5 jour)

- Information et sensibilisation des différents publics : particuliers, professionnels, scolaires
- Animation des opérations de compostage domestique : concertation, matériel, accompagnement, suivi
- Définition des actions envisageables sur un territoire en articulation avec la collectivité locale à compétence déchets

### Modules complémentaires – GC2, Les spécialisations : 0,5 à 3,5 jours



#### GC21 : Gestion intégrée des déchets verts (1 jour)

- Typologie des biodéchets de jardin et d'espaces verts
- Gisements, flux et saisonnalité
- Techniques de gestion intégrée (mulching, paillage, broyage, etc.)
- Identification des solutions en fonction du type et des quantités de biodéchets
- Avantages pour la biodiversité au jardin
- Exemples d'opérations de broyage des végétaux



#### GC22 : Compostage partagé (0,5 jour)

- Différences avec le compostage domestique
- Réglementation et particularités du compostage en pied d'immeuble, en résidence, de quartier
- Rôle des différent·e·s acteur·rice·s
- Installation et fonctionnement d'une aire de compostage partagé
- Accompagnement de site, outils de suivi



### GC23 : Compostage en établissement (0,5 jour)

- Enjeux du compostage autonome dans les établissements de restauration collective
- Caractérisation des gisements et des flux de biodéchets
- Rôle des acteur·rice·s, mobilisation des équipes et répartition des tâches
- Outils de suivi et d'accompagnement
- Aspects réglementaires

### GC24 : Lombricompostage (ou vermicompostage) (0,5 jour)

- Organismes décomposeurs et vers de compost
- Principe de fonctionnement d'un lombricomposteur
- Démarrage, gestion et suivi
- Emplacements possibles, déchets autorisés et déconseillés
- Récolte et utilisation du compost

### GC25 : Compostage de toilettes sèches (0,5 jour)

- Enjeux de l'utilisation de toilettes sèches
- Particularités des différents modèles
- Réglementation et précautions sanitaires
- Analyses bactériologiques et agronomiques du compost
- Mise en œuvre et gestion

### GC26 : Opération de lutte contre le gaspillage alimentaire (0,5 jour)

- Définition du gaspillage alimentaire et conséquences
- Enjeux de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Réglementation
- Etat des lieux quantitatif
- Acteurs clés et identification de solutions





# Maître composteur·rice

**Formation présentielle – Inter. ou Intra. 5 à 15 personnes**

**Parcours complet : 7 jours (soit 49 heures)**

Tutorat pour la préparation de la soutenance dans le cadre d'une formation certifiante



## Public

Agent·e·s de collectivité locale, salarié·e·s d'association ou d'entreprises, personnes en reconversion professionnelle, élu·e·s en charge des déchets et/ou de la transition environnementale



## Pré-requis

- ✓ Maîtriser les savoirs de base en français (à l'oral et à l'écrit)
- ✓ Parcours complet guide composteur·rice (GC1 et totalité des GC2) réalisé au moins 3 mois auparavant, sur justificatif ou validation des pré-requis (formulaire à compléter + entretien téléphonique)



## Objectifs

- ✓ Expliquer le principe de fonctionnement et l'intérêt du compostage, mettre en place un site de compostage, l'entretenir, réaliser des diagnostics partagés
- ✓ Maîtriser les étapes de réalisation d'une opération de compostage de proximité
- ✓ Identifier les enjeux, les démarches et les solutions de réduction et de valorisation des biodéchets, promouvoir le compostage de proximité
- ✓ Adapter sa prestation en fonction du public et élaborer des outils de communication
- ✓ Identifier les rôles et missions des RS, GC et MC ; recruter et encadrer les GC
- ✓ Mettre en place un projet de compostage de proximité, rédiger un mémoire et avoir un regard critique



## Méthodes pédagogiques

- ✓ Accueil dans une salle dédiée à la formation
- ✓ Documents supports de formation projetés
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Mises en pratique
- ✓ Quiz en salle
- ✓ Mise à disposition en ligne des documents supports suite à la formation
- ✓ Accès à un espace personnel de formation en ligne



## Suivi et évaluations

- ✓ Evaluation des prérequis : vérification des attestations de parcours des modules guide composteur·rice ou questionnaire de validation des prérequis
- ✓ Feuille de présence
- ✓ Mises en situation
- ✓ Evaluation des acquis à l'issue de la formation : questions orales ou écrites (QCM), études de cas
- ✓ Formulaire de satisfaction vis-à-vis de la formation
- ✓ Remise d'une attestation de parcours mentionnant les modules suivis



## Certification

Selon les modalités de la certification enregistrée au répertoire spécifique sous le n° RS6116 :

- ✓ Épreuve écrite sous forme d'un rapport
- ✓ Épreuve orale de 30 minutes (présentation du rapport écrit et entretien avec le jury)



## Tarifs

### Session INTER - Formation avec passage de la certification – 7 jours (tutorat inclus)

Repas du midi inclus, hors hébergement

- ✓ Prise en charge : 2720 € TTC/personne + 150 € TTC/personne pour les frais d'examen
- ✓ CPF ou pôle emploi : 2470 € TTC incluant les frais d'examen
- ✓ Autofinancement : 960 € TTC/personne + 150 € TTC/personne pour les frais d'examen

Début 2023



Les formations certifiantes sont éligibles au CPF. Pour ce mode de financement, selon les conditions générales d'utilisation de la plateforme, le dossier doit être soumis sur MonCompteFormation au plus tard 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

### Session INTRA - 6 jours

- ✓ 950 € TTC/jour (hors frais de déplacement et hébergement de l'intervenant·e)
- ✓ Si vous souhaitez organiser une formation certifiante, des frais d'examen sont à prévoir en supplément à hauteur de 150 € TTC/personne ainsi que le tutorat pour la préparation de la soutenance à hauteur de 950 € TTC/personne



## Modalités et délais d'accès

Retrouvez le planning de nos sessions et faites votre pré-inscription sur le [site du Réseau Compost Citoyen](#) dont nous sommes adhérents.



Après votre préinscription, nous reprendrons contact avec vous pour préparer le dossier d'inscription correspondant à vos attentes et votre mode de financement.

Vous souhaitez organiser une session Intra ? Contactez-nous : [formation@organeo.com](mailto:formation@organeo.com)

Votre inscription sera validée sous 10 jours ouvrés en moyenne, sous réserve de la transmission par vos soins des attestations de parcours guide composteur·rice ou du questionnaire des prérequis complété. En cas de prise en charge de votre formation par un organisme financeur, un délai supplémentaire de traitement de votre dossier est à prévoir. Ce délai peut être variable en fonction de l'organisme financeur.

# Maître composteur·rice

## RS6116 - Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire

### Compétences d'un·e professionnel·le certifié·e

**C1** - Rendre compte à des interlocuteurs variés (collectivités, clients...), des pratiques et des solutions disponibles, pour la mise en place d'un projet de PGprox en s'appuyant sur le contexte réglementaire et les enjeux territoriaux.

**C2** - Mobiliser des méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets afin d'évaluer quantitativement et qualitativement le gisement d'un territoire donné en utilisant les indicateurs spécifiques relatifs aux différents biodéchets (production, volume, masse...).

**C3** - Mener une consultation et des visites auprès des usagers et autres acteurs concernés par une opération de PGprox pour créer une dynamique collective qui réponde à leurs besoins, en prenant en compte leur diversité, et leurs situations de handicap, le cas échéant.

**C4** - Décrire les étapes clés d'une opération de PGprox pour permettre la mise en place d'un projet concret de valorisation de proximité de biodéchets.

**C5** - Argumenter le choix des solutions techniques et matérielles les plus adaptées aux besoins du projet, en utilisant une grille d'analyse multicritères (comparatif, dimensionnement, coûts, garantie, capacités, fonctionnalités, accessibilité aux personnes en situation de handicap), et assurer les bonnes conditions de leur mise en œuvre.

**C6** - Collecter des données de suivi et d'évaluation d'une opération de PGprox, pour analyser et restituer les résultats sous forme de bilan en s'appuyant sur les relais de terrain afin d'obtenir les informations pertinentes.

**C7** - Identifier et mobiliser des relais de terrain bénévoles et salariés pour mettre en place les conditions adéquates au fonctionnement des projets en s'appuyant sur la complémentarité des rôles et fonctions de chacun tout en prenant en compte leur diversité, et leur situation de handicap, le cas échéant.

**C8** - Apprécier les besoins de montée en compétences des relais de terrain afin d'organiser leur formation et répondre aux cadres réglementaires.

**C9** - Animer un groupe d'acteurs de la PGprox dans le but de pérenniser et d'autonomiser une dynamique collective.

## Débouchés et activités professionnelles

Un·e professionnel·le qui dispose des compétences de la certification en objet “organise et déploie les opérations de PGprox sur un territoire”. Il/Elle est le/la **référent·e technique et réglementaire** sur l’ensemble de ces opérations. De plus, il/elle **anime le réseau des relais de terrain** (“guides composteur·rice·s”, “référent·e·s de site”, etc.), qu’il/elle **recrute, fait monter en compétences et mobilise pour mener à bien ces opérations.**

Ses activités doivent s’articuler avec les activités des autres intervenant·e·s avec lesquel·le·s il/elle collabore (chargé·e·s de mission déchets de collectivités, etc.). Il/Elle **doit parfois assumer des activités “d’accompagnement et de sensibilisation à la pratique de la PGprox sur le territoire”, et en maîtriser quoiqu’il en soit les compétences associées.**

A l’heure actuelle, les professionnel·le·s en activité qui disposent de ces compétences sont **salarié·e·s d’une collectivité locale à compétence déchets, d’une structure relais** (association, société) ou sont des **consultant·e·s spécialisé·e·s dans le domaine de la PGprox**. Ils/Elles travaillent en collaboration étroite avec d’autres services de la collectivité ou des communes adhérentes (traitement des déchets, espaces verts, politique de la ville...), et avec d’autres structures locales et départementales (associations de jardiniers, d’éducation à l’environnement, du secteur social...).

Parmi l’ensemble des activités présentées ci-après, le degré d’implication de la personne exerçant les compétences de la certification “Organiser et déployer des opérations de PGprox sur le territoire” est plus ou moins important selon l’organisation et les moyens de la structure pour laquelle il/elle travaille. La nature des fonctions implique une **certaine responsabilité dans l’atteinte des objectifs et une certaine autonomie dans l’organisation du travail**, qui s’exercent sous le contrôle du supérieur hiérarchique ou du donneur d’ordre :

- Recrutement des relais de terrain, organisation des formations et animation des réseaux
- Consultation des usagers et des acteurs du territoire sur leurs pratiques et besoins
- Définition des stratégies et contenus de communication auprès des publics cibles
- Définition des solutions techniques adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets
- Mise en place de l’opération et des dispositifs matériels : fourniture des équipements, accompagnement à la mise en route des installations et à l’évolution des pratiques des usagers
- Suivi et évaluation des opérations à l’échelle territoriale, collecte et analyse d’informations en vue d’actions de reporting et d’optimisation des dispositifs et opérations.

# Maître composteur·rice

## PROGRAMME

### Unité MC1, Perfectionnements techniques : 2 jours



#### MC11 : Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets (0,5 jour)

- Techniques de gestion de proximité des biodéchets
- Saisonnalité de la production
- Idées reçues
- Fiches types pour la conduite d'un diagnostic de site de compostage partagé ou en compostage autonome en établissement
- Réglementation



#### MC12 : Analyser le fonctionnement des sols (0,5 jour)

- Définition et description du système écologique « sol »
- Propriétés, constituants et êtres vivants
- Formation de l'humus
- Transformations biologiques et faune du sol
- Interactions sol-compost
- Conditions d'applications des composts



#### MC13 : Pratiquer différentes techniques de compostage (1 jour)

- Matériels et équipements de compostage de proximité
- Dimensionnement des installations
- Montage des tas et mélanges de déchets carbonés et azotés
- Analyse de résultats : ouverture des tas, commentaires, animation

### Unité MC2, Animer et mettre en place des opérations : 2 jours



#### MC21 : Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion domestique (0,5 jour)

- Diagnostic de territoire
- Consultation des usager·ère·s sur leurs pratiques et besoins
- Sélection des équipements et solutions
- Accompagnement des usager·ère·s
- Suivi et évaluation des opérations



#### MC22 : Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion partagée (1 jour)

- Consultation des parties prenantes
- Méthodes et outils de concertation des acteur·rice·s
- Organisation et réalisation des diagnostics de sites
- Dimensionnement et sélection des équipements
- Mobilisation et formation des référent·e·s de site
- Encadrement des relais de terrain
- Suivi et évaluation des opérations



### **MC23 : Animer et mettre en place des opérations de prévention - Gestion autonome en établissement (0,5 jour)**

- Réglementation sanitaire et déchets
- Méthodes et outils de concertation des acteur·rice·s
- Organisation et réalisation de diagnostics de sites
- Dimensionnement et sélection des équipements
- Mobilisation et formation des référent·e·s de site
- Encadrement des relais de terrain
- Suivi et évaluation des opérations

### **Unité MC3, Informer les différents publics : 1 jour**



### **MC31 : Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies (0,25 jour)**

- Organisation et compétences des collectivités locales
- Problématique biodéchets des acteur·rice·s et partenaires aux différents niveaux de production et de gestion
- Réseaux nationaux et outils collaboratifs
- Stratégies d'opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets



### **MC32 : Adapter ses prestations en fonction du public cible (0,5 jour)**

- Catégories de publics cibles et argumentaires
- Techniques de communication
- Analyse d'outils de communication
- Elaboration d'un support de communication



### **MC33 : Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement (0,25 jour)**

- Problématiques biodéchets des producteurs non-ménagers
- Contraintes sanitaires et réglementaires
- Diagnostic de territoires
- Modalités de gestion autonome et collective

### **Unité MC4, Mobiliser et accompagner les relais de terrain : 1 jour**



### **MC41 : Définir les rôles et missions des guides composteur·rice·s et des référent·e·s de site (0,5 jour)**

- Architecture du dispositif de formations P-GProx
- Fonctions et rôles des référent·e·s de site, guides composteur·rice·s, maîtres composteur·rice·s et chargé·e·s de mission déchets
- Identification d'actions possibles sur les territoires



#### MC42 : Animer des groupes ou réseaux de relais de terrain (0,25 jour)

- Identification des besoins
- Sélection et recrutements des personnes
- Montée en compétence des relais
- Animation des groupes
- Conditions d'encadrement



#### MC43 : Organiser le suivi des relais de terrain (0,25 jour)

- Suivi et évaluation des actions
- Méthodes et outils
- Opérations exemplaires

### Unité MC5, Conduire et évaluer un projet de gestion des biodéchets sur un territoire : 2 jours



#### MC51 et MC52 : Définir le cadre du projet et identifier les critères d'évaluation (1 jour)

- Objectifs et attentes du module : monter son projet et rédiger son mémoire
- Définition et conduite de projets
- Evaluation des conditions de réussite
- Consultation des mémoires d'ancien·ne·s stagiaires
- Assistance aux soutenances orales des d'ancien·ne·s stagiaires



#### Tutorat : Accompagnement pour la préparation de la soutenance (1 jour)

- Echanges avec la/le stagiaire
- Relectures, corrections et validation du mémoire de fin de parcours MC
- Transmission du dossier au jury
- Organisation de la soutenance orale



# Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes avec un handicap mental réduit (sous réserve d'autonomie dans les déplacements et les actions de la vie courante).

Nos formations ne sont pas adaptées aux personnes malentendantes et malvoyantes ou aux personnes avec un handicap physique qui ne leur permet pas de se déplacer dans un environnement non viabilisé, ni de manier des outils de jardinage.

Pour plus d'informations, merci de nous contacter.



## Contact

[formation@organeo.com](mailto:formation@organeo.com)

09 72 01 00 05

[www.organeo.com](http://www.organeo.com)

<b>Ile-de-France</b> La Turbine 32 boulevard du Port 95000 CERGY	<b>Grand Est</b> Bliida 7 avenue de Blida 57000 Metz
---	---



OrgaNeo, SAS au capital de 18180 € - [www.organeo.com](http://www.organeo.com) - [contact@organeo.com](mailto:contact@organeo.com)

7 avenue de Blida 57000 METZ France – tél. 03 87 71 78 59

RCS METZ TI SIREN 539894899 - APE 74.90B - Numéro fiscal pour ventes FR49539894899  
N° d'activité de centre de formation 41570335057 du 13/05/2014

Référence DataDock 0008694 / Code CPF 284034

Nos centres de formation sont certifiés QUALIOPI pour les actions de formation : FR065650-1